
Programme de Formation

La gouvernance dans les établissements de crédit

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Juristes

Compliance Officers

Administrateurs

Personnes en charge ou participant à la préparation des Conseils d'administration

Personnes en charge des relations avec les superviseurs sur les questions de gouvernance



Objectifs pédagogiques

- Avoir une vue globale de la régulation et de la supervision bancaire
- Appréhender les principales règles de gouvernance d'un établissement de crédit
- Être en mesure de participer à la gestion de la vie sociale d'un établissement de crédit



Description

1. De la gouvernance d'une Société Anonyme...

1.1 Mise en perspective des principales règles de fonctionnement des organes d'une société commerciale

- Code de commerce
- Code AFEP-MEDF

2. ...A la gouvernance d'un Etablissement de crédit

2.1 Une régulation et une supervision complexe

2.2 Des spécificités quant à l'exercice de la direction générale

2.3 Un rôle accru du Conseil d'administration

2.4 Des comités du Conseil d'administration obligatoires aux missions étendues

2.5 Des conditions exigeantes en matière d'aptitude des mandataires sociaux exécutifs ou non exécutifs et des titulaires de postes clés

2.6 Un rôle spécifique pour les actionnaires

3. Quiz



Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de Prérequis.





Modalités pédagogiques

Formation interactive et pratique : présentation théorique, cas pratiques, quizz, analyses de bonnes pratiques



Moyens et supports pédagogiques

Remise du support pédagogique aux stagiaires



Modalités d'évaluation et de suivi

Un questionnaire préalable ainsi qu'une auto-évaluation d'entrée sont envoyés aux participants en amont de la formation pour mesurer leur niveau de maîtrise et permettre au formateur d'adapter sa pédagogie

Signature d'un émargement par les participants et le formateur afin de justifier l'assiduité de chacun (émargement électronique)

Recueil à l'oral des besoins par le formateur au démarrage de la formation

Echange en fin de formation entre les participants et le formateur pour valider que la formation a bien répondu aux attentes des participants et que les objectifs pédagogiques ont été atteints

Un questionnaire d'évaluation (auto-évaluation sortie de formation) est envoyé aux participants pour mesurer l'acquisition des compétences à l'issue de la formation

Un formulaire de satisfaction est rempli par les participants à l'issue de la formation pour recueillir leurs satisfactions et mesurer la qualité de la formation assurée.

Une attestation est délivrée à l'issue de la formation